

# COUVERTURE DE SECURITE A BARRES "WOOD SECURIT PLUS"

Conforme à la NFP 90-308 ( mai 2004 )

DOSSIER LNE N°F110905/CQPE/4



**LNE**  
Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRES DE TRAPPES  
29, avenue Roger-Henriquez - 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01.30.69.10.00 - Fax : 01.30.69.12.34

**ATTESTATION DE CONFORMITE**

**aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004) et amendements A1, A2 et A3**  
**Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privées à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage**

*Certificate of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard and amendments A1, A2 and A3  
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective use swimming pools – Safety covers and securing devices*

Type de couverture de sécurité <i>Type of safety cover:</i>	: Bâche à barres pour piscine hors sol ou partiellement enterrée
Marque et modèle <i>Mark and model:</i>	: WOOD SECURIT PLUS
Fabricant <i>Manufacturer:</i>	: INTERPOOL 661, rue J-B Biot – Espace Polygone Nord BP 4110 66000 PERPIGNAN
Demandeur de l'attestation <i>Applicant:</i>	: INTERPOOL 661, rue J-B Biot – Espace Polygone Nord BP 4110 66000 PERPIGNAN

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé F110905/CQPE/4, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.  
*On the basis of the results contained in the report reference F110905/CQPE/4, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document.*



Trappes, le 5 mai 2006

**Le Chef de la Division  
Articles d'usage Domestique ou de Loisir**  
*The Head of the  
Domestic and Leisure Products Division*



**Bruno FAUVEL**

*Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :*

1. Elle ne s'applique qu'à l'article essayé et pour les essais réalisés ou pour les informations qui sont consignées dans le rapport référencé ci-dessus. "Le LNE décline toute responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé pour lequel le demandeur a fourni au LNE un certificat ou une garantie de la conformité aux normes en vigueur. Le demandeur étant seul responsable de la véracité des documents qu'il produit au LNE."
2. Elle n'implique pas aucune procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication et les titres en découlent de la LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exclut pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

*This certificate is issued under the following conditions:*

1. It applies only to the tested item and to the tests or information specified in the report referenced above. "The LNE declines any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the compliance with the standards in force, the applicant being the only person responsible of the veracity of the documents that he produces to the LNE."
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of its manufacturer.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

**Laboratoire national de métrologie et d'essais**  
Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston-Bossier - 75724 Paris Cedex 13 • Tél. : 01 40 49 37 00  
Fax : 01 40 49 37 37 • e-mail : info@lne.fr • contact : www.lne.fr • Site : 315 340 246 02012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 315 340 246  
Bercy Paris Central LEAN : 8376 3058 0507 0149 7367 40 11 770 BIC : BARCEFRPP

**INTERPOOL France**

661 Rue JB Biot  
Espace Polygone  
**66000 PERPIGNAN**  
0468610345  
0468610334

**DOCUMENT A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTERIEURE**

1/7

# COUVERTURE DE SECURITE A BARRES POUR PISCINE BOIS

## NOTICE DE MONTAGE



### I - PRESENTATION

#### Liste des éléments constitutifs de votre couverture :

Couverture à barres  
Cliquets de tension  
Pitons douilles  
Crochets inox  
Sandows

Vis pour crochets inox  
Manivelle de manœuvre  
Clé allen n°2  
Notice d'installation

### II - LIVRAISON

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du client (Art, 100 du code du commerce). Même lorsqu'elles sont envoyées franco, il appartient aux destinataires lors de la réception des marchandises de faire toutes réserves en cas d'avarie, manquants ou retard.

### III - INSTALLATION

#### a) Nécessaire d'installation :

##### **Pour piscine hors sol**

- 1 visseuse  
- 1 embout plat  
- 1 mètre

##### **Pour piscine enterrée**

- 1 perceuse à percussion  
- 1 foret Ø12 mm  
- 1 marteau  
- 1 mètre

#### b) Moyen mis en œuvre :

2 personnes

## Procédure d'installation

Poser le carton du coté opposé au bloc.



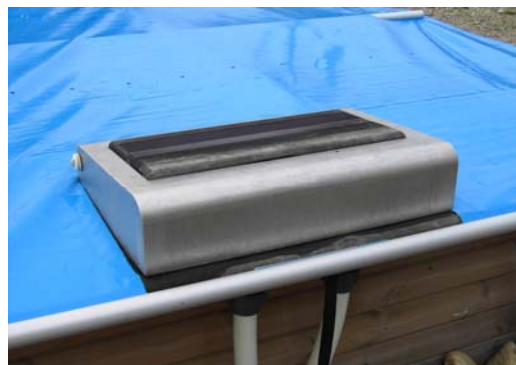
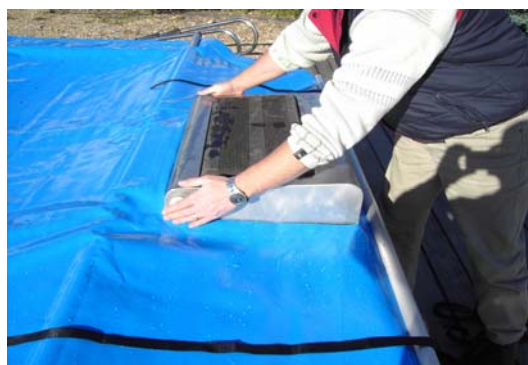
Centrer la couverture encore enroulée sur la largeur opposée au bloc ou découpe échelle si existant.



Dérouler la couverture à l'aide de la sangle prévue à cet effet.



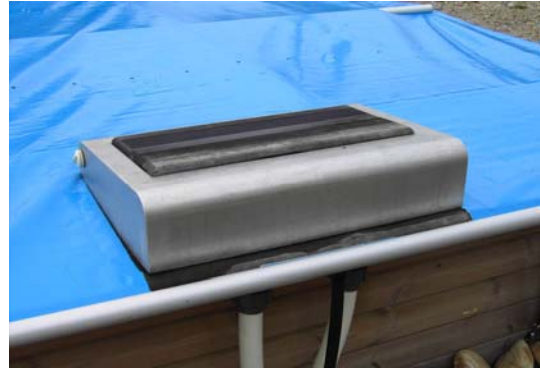
Une fois la couverture entièrement déroulée, positionner le bloc dans la découpe.



Visser les crochets (si possible à 50 cm sous la margelle) dans l'alignement des sangles des deux largeurs, puis y accrocher les cliquets et réaliser une prétension des sangles.



Coté bloc, tendre les cliquets de façon à mettre la couverture en butée sur le bloc.



Ajuster la tension de la couverture avec les cliquets du coté opposé au bloc.



Fixer les crochets le plus bas possible, et réaliser la tension des sangles latérales de la couverture.



Positionner les crochets inox en face des œillets à 40 cm sous les margelles.  
Mettre les sandows dans les œillets et les fixer aux crochets



**IMPORTANT : Pour une piscine enterrée, remplacer les crochets inox par les pitons douille. Il est inutile d'utiliser les sandows sur la longueur, la tension des sangles latérales suffit à garantir la sécurité de votre piscine.**

#### IV - UTILISATION

##### ENROULEMENT :

Détendre tous les sandows, et toutes les sangles en tirant sur la gachette des cliquets et en les ouvrant entièrement.



Veiller à ce que la sangle de déroulage soit dans l'axe de la couverture.

## **DEROULEMENT :**

Procéder comme lors de l'installation de la couverture.



**TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT LES OPERATIONS D'OUVERTURE ET DE FERMETURE**

## **ENTRETIEN :**

Pour des questions de sécurité et de pérenité de votre couverture il est impératif de veiller à ce que le niveau d'eau dans le bassin soit toujours à hauteur d'utilisation (2/3 de la hauteur des skimmers) afin de soulager la couverture en cas de surcharge, et ce toute l'année.

En cas de chute de neige, veillez au déneigement de la couverture.

En période de pluie, retirer les impuretés déposées sur les trous d'évacuation.

Le nettoyage de la couverture doit être effectué par vos soins au minimum quatre fois par an à l'aide d'un produit nettoyant doux, non abrasif et surtout exempt de solvant.  
L'utilisation d'une éponge abrasive est interdite.

Veillez au minimum une fois par trimestre au parfait assemblage et à l'état de la couverture.  
L'ensemble des sandows doit également faire l'objet d'un contrôle.

**Tout élément anormalement usé doit être remplacé uniquement par du matériel fourni par nos soins.**

## CONSEILS DE SECURITE

**AVERTISSEMENT :** La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants.

Une noyade est très vite arrivée.

Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

Cette couverture ne se substitue pas au bon sens, ni à la responsabilité individuelle.

Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture correctement installée et fermée conformément aux instructions du fabricant.

La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.

Contrôler l'absence de baigneur ou corps étrangers dans le bassin avant et pendant la mise en place de la couverture.

La mise en place de la couverture ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

Interdire de monter, marcher ou sauter sur la couverture.

Apprenez les gestes qui sauvent.

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours

**POMPIERS : ( 18 pour la France )**

**SAMU : ( 15 pour la France )**

**CENTRE ANTI-POISON : \_\_\_\_\_**

